

Délibération n° 10

Séance du 15 septembre 2015 à 19 heures

Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot

*Aujourd'hui, quinze septembre deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors – Salle des Congrès – Espace Clément Marot*Etaient présents :53 titulaires dont 7 possédant une procuration
6 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORSM. LABRO Didier,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU
Hélène, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET
Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme
EYMES Isabelle,CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPOUX-RASSIELS
VALROUFIE
VERSM. DUJOL Jean-Paul,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
MAXOU
MONTGESTY
ST PIERRE LAFEUILLEM. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BONNET Frédéric,Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL

24 titulaires - 21 suppléants

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration à M. LABRO
Didier),

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Suppléant : Mme GARRIGOU Isabelle,
Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,
Suppléant : M. PAULIN Peter,
Titulaires : Mme FAUBERT Françoise (procuration à Mme BOYER Noëlle), M. SINDOU Géraud, M. SAN JUAN Alain (procuration à M. MUNTE Serge), Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

Titulaire : M. TILLOU José,

CALAMANE
CATUS

Suppléant : M. BRIS René,
Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,
Titulaires : M. TAILLARDAS Claude (procuration à M. SIMON Michel), M. VAZ Victor (procuration à M. JARRY Daniel),

DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES

Titulaire : Mme LANES Bénédicte,
Titulaire : Mme BOURDARIE Paulette,
Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,
Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc,

GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT

Suppléant : M. COMBET Gil,
Suppléant : M. OUVARD François,
Titulaire : M. CANCEIL Philippe (procuration à Mme SOLIVERES Héléne),

LAMAGDELAINE

Titulaire : M. CORMANE Jean-Pierre (procuration à Mme ARNAUDET Véronique),

LAROQUE DES ARCS
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,
Suppléant : M. BARDINA Fabien,
Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,
Titulaire : M. SABOT Aimé,
Suppléant : M. PONS Stéphane,
Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

Titulaire : M. GALTHIE Jean-Noël,
Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,
Suppléant : M. SOULIER Yves,
Titulaires : Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (procuration à Mme ROUAT Géraldine), M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,
Suppléant : M. RAFFY Bernard,
Suppléant : M. BERNIOT Pierre-Jacques,
Suppléant : M. RIGAL Serge,
Titulaire : M. GILBERT Joël,
Suppléant : M. EYROLLE Jean-Louis,
Suppléant : M. NICOLAON Patrick,
Suppléant : M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance :

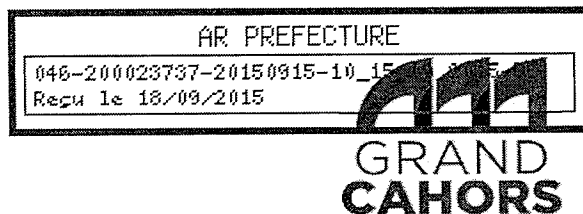
Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement touristique

Objet : Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens - Période 2015-2016-2017- entre le Grand Cahors et l'EPIC "Office de Tourisme du Grand Cahors"

A été adopté à l'UNANIMITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 15 septembre 2015
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Elisabeth ESPITALIE
Service : Développement touristique

Objet : Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens - Période 2015-2016-2017- entre le Grand Cahors et l'EPIC "Office de Tourisme du Grand Cahors"

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 26 octobre 2010, complétée par délibération du 30 juin 2014, l'EPIC de l'Office de tourisme s'est vu déléguer par notre Communauté d'agglomération, qui l'a créé et auquel il est rattaché, la responsabilité :

- d'assurer l'accueil et l'information des touristes sur la Communauté ;
- d'assurer la promotion touristique du territoire communautaire en cohérence avec l'action des comités départemental et régional du tourisme, et notamment dans le cadre de la politique Grands Sites de Midi-Pyrénées et le respect des engagements pris ;
- d'assurer la coordination des entreprises et organismes intéressés au développement touristique ;
- de fournir avis et conseils sur les projets et opérations touristiques à caractère structurant : réalisation d'événements, gestion d'équipements touristiques ;
- de contribuer à l'animation et aux manifestations artistiques, culturelles ou sportives dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités ou associations locales, d'élaborer et assurer la commercialisation de produits touristiques dans les conditions prévues par la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou de séjours ;
- d'assurer la gestion d'équipements d'accueil touristiques et de loisirs, dans le cadre de nouveaux projets (ex : Espace congrès, Plage aux Ptérosaures, etc.) ;
- de s'engager au renouvellement de la marque Qualité Tourisme visant à améliorer le fonctionnement interne de l'Office de tourisme, permettant la meilleure satisfaction de la clientèle.

A ce titre, il est nécessaire d'établir entre l'EPIC Office de tourisme du Grand Cahors et le Grand Cahors une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, fixant lesdites missions, les moyens y afférent et prenant en compte les exigences de la marque Qualité Tourisme, qui sera renouvelée à l'automne 2016, en incluant notamment des indicateurs se référant aux différentes missions de l'Office de tourisme.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :


AR PREFECTURE

046-200023737-20150915-10_15_09_2015-DE
Regu le 18/09/2015

a - D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer la convention afférente jointe en annexe ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE